

n°26 «Si on perd l'espoir, on perd la vie»  
octobre 2009

2 jours pour la Palestine

13 et 15 novembre 2009 - Bourg-en-Bresse

(Programme à l'intérieur de ce numéro)

Voilà ce qu'ont répondu Daoud et Baker, paysans palestiniens de passage dans l'Ain le 17 octobre dernier à notre habituelle question : comment voyez-vous l'avenir en Palestine. Reconnaisant que la situation est très difficile et les perspectives d'évolution peu ouvertes (malgré une rencontre au Caire le 26 octobre entre tous les partis politiques palestiniens), ils ont déclaré cette phrase-choc : «*Si on perd l'espoir, on perd la vie*».

Ils nous engagent à les soutenir dans leur lutte basée sur la justice et le droit pour que l'armée israélienne quitte leur pays.

Concrètement, que faire ? Dans les semaines qui viennent, de nombreuses propositions de temps d'information et d'actions nous sont proposées (voir pages suivantes).

Mais ce que nous ont surtout demandé Daoud et Baker, c'est de faire pression sur le gouvernement, les élus et les forces politiques en France pour qu'ils fassent appliquer le droit international en Palestine.

Appel à poursuivre notre solidarité. Le 6 novembre nous « fêtons » le quatrième anniversaire de nos rassemblements en silence place de l'Hôtel de Ville à Bourg-en-Bresse.

Claude BARDET

# Dix mois après

## Briser l'enferment du peuple palestinien et lui rendre justice

### 1 383 Palestiniens tués

dont 333 enfants et 110 femmes. 82 % des morts étaient des civils selon le Palestinan Center for Human Rights. 5 380 Palestiniens blessés dont 1 872 enfants. 3 civils israéliens ont été tués ainsi que 11 soldats israéliens, dont 4 par l'armée israélienne. 6 400 logements palestiniens entièrement ou partiellement détruits et 52 900 endommagés. Tel est le bilan particulièrement lourd de l'opération «Plombs durcis» de l'armée israélienne (entre le 27 décembre 2008 et le 18 janvier 2009), sans compter les traumatismes durables infligés à une population de près de 1,5 millions d'habitants qui subit encore aujourd'hui l'embargo quasi-total décrété par le gouvernement israélien.

Particulièrement émue et mobilisée sur le moment, l'opinion publique s'est endormie dans la torpeur estivale. Rendu public lors d'une conférence de presse le 29 septembre 2009, le rapport Goldstone est venu réveiller nos consciences et déranger la tranquillité des dirigeants et diplomates des grands pays de notre planète.

Selon les conclusions de ce rapport d'une mission d'établissement des faits mandatée par le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation internationale des Nations unies (ONU), sur le récent conflit à Gaza (disponible actuellement uniquement en version



anglaise), **«de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ont été commises par Israël au cours de ce conflit. Les actions d'Israël équivalent à des crimes de guerre, selon les experts, et pourraient constituer des crimes contre l'humanité. Il y a aussi des preuves dans le rapport que les groupes armés palestiniens ont, par leurs tirs répétés de roquettes et de**

**mortiers dans le sud d'Israël, commis des crimes de guerre, qui pourraient également être qualifiés de crimes contre l'humanité.»**

L'Etat d'Israël a entravé la réalisation de cette mission de l'ONU, allant même jusqu'à lui interdire l'accès à la zone des dégâts prétendus dûment causés par les roquettes lancés de la Bande de Gaza. Le gouvernement israélien s'est également employé à décrédibiliser le rapport et son rapporteur, ancien juge à la Cour constitutionnelle de l'Afrique du sud et ancien procureur du Tribunal pénal international, en exerçant de fortes pressions sur les diplomates occidentaux (étasuniens, en particulier). Israël a même obtenu par l'intermédiaire de son «fidèle allié américain», que le président de l'Autorité palestinienne accepte que l'examen du rapport par le conseil des droits de l'homme de l'ONU soit différé. Sous la pression de son opinion publique, Mahmoud Abbas s'est ravisé. Finalement, à Genève, **le 16 octobre 2009, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a adopté une résolution approuvant le rapport Goldstone**, par 25 voix (dont celle de la Russie) contre six (dont les États-Unis) et onze abstentions. La France et le Royaume-Uni n'ont pas participé au scrutin !

En ouverture de la session, la haut-commissaire aux droits de l'Homme,

Navi Pillay, avait pourtant demandé aux 47 États membres de soutenir une «enquête impartiale, indépendante, rapide et réelle sur les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire». Elle a souligné qu'«une culture de l'impunité continue de prévaloir dans les territoires occupés et en Israël». Il est urgent d'y mettre un terme pour donner une chance à la paix, laquelle ne peut se bâtir sur la violation des droits humains et du droit international.

Le parallélisme trop équilibré entre les crimes commis par l'armée israélienne et les tirs de roquettes provenant de la Bande de Gaza est sans doute critiquable. Malgré cela, ce rapport et ses conclusions sont de la plus grande importance. La suite à donner à ce rapport incombe au conseil de sécurité de l'ONU. Une nouvelle bataille diplomatique s'engage. La justice et la vérité ne passeront qu'avec la mobilisation de l'opinion publique internationale.

Comme le souligne le collectif **National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens** «il ne saurait y avoir de paix réelle tant que le droit du plus fort l'emportera sur la force du droit.» Ne pas agir, c'est renoncer à promouvoir le respect du droit et laisser perpétuer la domination du plus fort et le crime impuni. ●●●

## Alors nous, que pouvons-nous faire ?

Réuni les 19 et 20 septembre derniers, le conseil national de l'AFPS a défini la conduite à tenir. Dans les mois à venir, l'AFPS avec ses réseaux de partenaires nationaux et locaux, va agir pour que le droit international prévale sur la force, pour que justice soit rendue et que les crimes commis soient sanctionnés.

Les principales organisations politiques palestiniennes (Fatah, Hamas, FDLP) sont empêtrées dans des luttes d'influence. L'Autorité palestinienne est complètement sous dépendance financière et donc politique des États-Unis et de l'Europe. Sur le terrain, quelle que soit leur appartenance politique, des militants palestiniens animent une résistance non violente dans la vie quotidienne (se rendre à l'école ou aller cultiver son champ en traversant la clôture du «Mur», organiser des fêtes de village, ...).

Cette résistance populaire palestinienne appelle au Boycott, au Désinvestissement et à la prise de Sanctions (campagne **BDS**) contre les agissements d'Israël contraires au droit international et aux résolutions de l'ONU dans les Territoires palestiniens occupés. Il vise le boycott non pas de l'État d'Israël, mais de sa politique d'occupation des territoires palestiniens. Il a pour but d'obtenir des dirigeants mondiaux, à commencer par la Communauté européenne, qu'ils assument leurs responsabilités et fassent respecter le droit international, notamment par la suspension de l'accord d'association CE-Israël.

Le mot «boycott», dès lors qu'il vise des juifs, fait problème. Il a donc fait débat. Sous la forme d'embargo économique, le boycott a servi à promouvoir la fin de l'apartheid en Afrique du sud. Bien qu'elle comporte de nombreuses similitudes avec la situation d'apartheid en



Afrique du sud, la situation subie par les Palestiniens appelle une action adaptée au contexte local et international. L'AFPS s'associe à une campagne internationale de « **boycott ciblé** ». C'est-à-dire un boycott de tout ce qui touche à la politique d'occupation et de colonisation d'Israël ; concernant les produits israéliens, il s'agit de ceux provenant des colonies israéliennes en territoire palestinien (qui ne devraient pas bénéficier des avantages douaniers prévus par l'accord d'association UE-Israël) ou dont l'origine ne peut être prouvée par l'importateur. Ce boycott n'est pas une fin en soi. Il doit être articulé avec deux autres composantes :

- des actions visant à obtenir que les multinationales et notamment les sociétés françaises n'investissent pas ou plus dans les intérêts israéliens sur les Territoires occupés (notamment les colonies).

- une campagne de mobilisation de l'opinion publique internationale visant à obtenir que les crimes commis par Israël contre la population palestinienne, notamment lors de l'opération «Plomb durci», et, plus largement, que les agissements de l'État d'Israël contraires au droit international soient sanctionnés.

Cette campagne n'aura d'efficacité que si nous savons concilier une action

mobilisatrice pour les militants convaincus avec l'absolue nécessité d'élargir le mouvement pour qu'il devienne populaire et implique le plus de partenaires possibles.

Au niveau national, le collectif national a produit un appel (diffusé sur le site de l'AFPS). Du côté de la plateforme des ONG, il n'y a plus d'objection majeure sur les principes, du moins pour la majorité des ONG membres et les plus importantes, mais seulement, pour certaines, des réserves sur la façon d'énoncer ces principes et sur les modalités de mise en œuvre, tenant aux difficultés éprouvées par certaines des ONG à faire accepter la campagne (notamment le mot boycott) par leurs militants. Comme le souligne Jean-Claude LEFORT, président de l'AFPS, « *La campagne BDS n'est «rien d'autre» que le droit mis en action par l'action citoyenne. Elle est concrète et accessible à tous, à condition de bien expliquer les choses – en particulier que ce n'est pas Israël et son peuple en tant que tels qui sont en cause, mais les politiques israéliennes. Elle vise à interpeller aussi les élus et les pouvoirs publics afin que les uns et les autres agissent enfin et qu'un terme soit mis à l'impunité dont bénéficie cet État, seul au monde à être en ce cas.* »

Sur le plan opérationnel, la Plateforme des ONG lance une cam- ●●●

pagne de pétition pour que soit mis un terme à l'enfermement du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie. Le mois d'octobre devra être mis à profit sur le terrain pour collecter les signatures par l'AFPS mais aussi avec ses partenaires locaux. Nous aurons à provoquer une rencontre avec les élus, notamment ceux qui ont déjà signé des pétitions ou qui se sont engagés publiquement durant ces deux dernières années pour qu'ils se mobilisent et nous relaient auprès de l'État (préfet, ministre des affaires étrangères, Président de la République) et de l'Union européenne (parlementaires européens). Le point d'orgue devrait être vers la fin novembre ou le début décembre l'organisation des manifestations locales. À Bourg, nous envisageons de le faire à l'occasion de la demie-heure de silence pour la Palestine le vendredi 4 décembre prochain.

Pour les lecteurs d'Info-action qui seraient sceptiques sur l'efficacité d'une telle stratégie, deux faits récents :

- D'après la presse israélienne, Véolia – qui fait partie des entreprises contre lesquelles l'AFPS a introduit une action judiciaire pour implication dans la construction et l'exploitation d'un tramway en territoire palestinien reliant des colonies israélienne à Israël en violation de la IV<sup>e</sup> convention de Genève – viendrait de renoncer à sa participa-

tion à ce contrat.

- La banque britannique BlackRock a cédé ses parts dans les projets de colonisation de Lev Leviev en Cisjordanie. La cession fait suite aux pressions de trois banques norvégiennes qui commercialisaient les fonds BlackRock. BlackRock était le second plus important actionnaire de la société israélienne sujette à la controverse, Africa-Israel Investments. (source : site ISM article d'Erik Hagen du 20/08/2009).

Accueillir des délégations de paysans ou de femmes palestiniennes, faire connaître leurs produits, aller sur place les rencontrer pour témoigner de leur situation, participer à des campagnes de signatures ici ou à la cueillette des olives là-bas... autant de moyens, pour chacun, de contribuer à rompre l'enfermement du peuple palestinien et à obtenir que justice leur soit rendue.

Jean-Marc GERLIER



## Des voix qu'il convient d'entendre et de soutenir...

L'activité militante de soutien au peuple palestinien nous semble souvent difficile par son peu d'échos. Or l'actualité nous montre que des voix se font entendre et que l'ONU, qui jusque-là est restée bien souvent silencieuse, a publié un rapport de commission d'enquête accablant pour la politique israélienne, rapport – le rapport Goldstone – qui a été approuvé par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU (Voir le précédent article de Jean-Marc Gerlier, p.2 et 3). Cette commission d'enquête menace Israël de transmettre le dossier au procureur de la cour pénale internationale de La Haye si dans les 6 mois, celui-ci n'a pas mené des enquêtes indépendantes concernant les crimes commis par son armée.

Bien entendu, Israël tente, comme à l'accoutumé, de faire pression pour enterrer ce document.

Quant à la France, le porte parole du Quai d'Orsay estime que les faits reprochés sont d'une telle gravité, qu'il convient de prendre le temps d'étudier ce document avant de se prononcer !

Plusieurs ONG exigent comme l'AFPS des suites judiciaires et condamne l'impunité dont bénéficie la guerre de colonisation israélienne.

Voici d'ailleurs des extraits de la



réaction très vive de l'AFPS à l'abstention de la France au moment du vote de la résolution adoptant le rapport.

D'abord "L'AFps se réjouit de l'adoption (de la résolution)". Puis, après avoir rappelé "les crimes de guerre israéliens et «de possibles crimes contre l'humanité et, dans une moindre mesure ceux de groupes armés palestiniens", elle poursuit : "Mais l'AFps déplore l'attitude révoltante, injuste et contre-productive de la France qui a refusé de participer au vote".

"... Alors que les États-Unis, qui ont voté contre la résolution, ont annoncé qu'ils mettraient leur veto au Conseil de sécurité, la France et les États membres de l'Union européenne s'honoreraient à donner enfin une chance à la paix, en refusant l'impunité, en adoptant les recommandations du rapport Goldstone..."

Michelle COLTICE

## 17 octobre : deux Palestiniens chez nous

### "Un peuple fier, un peuple fort"

Pour une fois que ce sont des amis palestiniens qui peuvent nous rendre visite...

Daoud et Baker sont deux fermiers en plein cœur de la Cisjordanie, l'un producteur d'olives, l'autre éleveur de volailles, tous deux responsables du plus important syndicat agricole de Palestine (PFU). Ils sont venus en France d'abord comme professionnels pour améliorer leurs techniques de production et d'organisation collective de leur profession.

"Nous ne sommes pas venus chercher des poissons, selon le proverbe, mais apprendre à (mieux) pêcher". Le point de vente "Bugey côté ferme" à Belley, l'élevage de poulets de Bresse de Jean-Luc Broyer, la commercialisation d'Artisans du Monde, la fromagerie de Drom, le Marché des fruits d'automne et bien d'autres lieux d'échanges pendant leur voyage d'étude... ils ne perdent vraiment pas de temps. "En plus de leur savoir-faire, disent-ils, nous sommes impressionnés par la collaboration des paysans entre eux."

Mais Daoud et Baker portent toute la souffrance, l'analyse et la résistance politique, l'espoir de leur peuple ("on est bien

obligé, si on perd l'espoir, on perd la vie") . Ils ne sont pas tristes : ils entonnent des chants à l'improviste, mais leurs chants racontent la Nakba vécue par des familles et l'avenir à construire.

Ils nous disent ce qu'ils attendent de nous : bien sûr, une aide matérielle et technique, bien sûr l'arrêt de l'achat des produits israéliens "volés" dans les territoires occupés - "surtout ceux qui sont importés par Agrexco" - mais d'abord, et ils insistent, "nous attendons votre pression sur vos gouvernements pour qu'ils prennent leurs responsabilités et imposent la pratique des droits de l'homme et des droits des peuples dont ils se disent les garants".

Et aussi : "... Notre découverte et notre étonnement devant tout ce que les Français font pour les Palestiniens si lointains, ces gens qu'ils ne connaissent pas" ; devant la demie-heure mensuelle sur la place de la mairie de Bourg, par exemple... "Nous admirons la France, c'est un peuple fier, un peuple fort" Comment ne pas leur dire, en retour et très fortement, notre admiration devant la fierté, la force et la résistance du peuple palestinien ? Armand DARMET



Daoud et Baker, avec Abdelkader, notre interprète (au centre).

## Pour la PALESTINE



### • "De l'autre côté"

**Rencontre** avec Marie-Jo Parbot de retour d'Israël. Le vécu du conflit côté israélien. Invitants : les parrains d'enfants palestiniens.

13 novembre vendredi

18 h

Chez C. et D. Thévenon,  
10 allée Isengrin - BOURG

### • "Être enfant en Palestine"

**Regards croisés :**

■ **AFPS : Marie-Jo Parbot**, pédiatre : l'enfant et la destruction du milieu familial dans le conflit  
René Brindel (de retour de Palestine) : les enfants dans les villages de Cisjordanie.

■ **Artisans du Monde : Jean-Luc Roux** : les droits (économiques, sociaux, politiques) des enfants en Palestine dépendants de l'application du droit international.

■ **CCFD : deux partenaires palestiniennes** : leur action auprès des jeunes et des enfants. Les enfants, la violence, le droit à Gaza.

■ **Franças : La directrice du centre de loisirs de Belfort** : expériences d'échanges culturels entre jeunes français et palestiniens.

13 novembre vendredi

20h30

Ancienne Maison des syndicats  
BOURG

### • Repas palestinien

Après un apéritif oriental à 12 h.

Au profit d'un village palestinien.

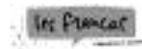
Animation, échanges et témoignages, informations sur les actions en Palestine.

15 novembre dimanche

12h30

Ancienne Maison des syndicats  
BOURG

Rappel : vendredi 6 novembre à 18 h, place de l'hôtel de ville, veille silencieuse où nous marquerons notre 5<sup>e</sup> année de présence solidaire. En soutien aux prisonniers, spécialement aux enfants, apportons des lumières.



Association  
France Palestine Solidarité  
Maison de la Vie Associative  
2 bd Irène Joliot-Curie,  
01006 BOURG-en-BRESSE



Dans le cadre  
de la semaine  
de solidarité  
internationale

13 novembre vendredi

18 h

Chez Claude et Dominique THÉVENON

## “De l'autre côté”

Chers amis parrains ou anciens parrains de l'AFPS,

Vous êtes invités à un temps spécifique “parrains” autour de Marie-Jo Parbot qui a fait de nombreux voyages en Palestine et que nous avons déjà eu la chance d'avoir deux fois à Bourg-en-Bresse ces dernières années. Elle revient cette fois d'un séjour en Israël et son intervention aura pour titre “De l'autre côté”. Elle s'est intéressée à la société israélienne et au vécu israélien du conflit et cette recherche lui a permis de mieux comprendre certains enjeux et certains ressorts de cette guerre qui n'en finit pas.

La rencontre aura lieu vendredi 13 novembre à 18 h chez Claude et Dominique Thévenon, 10 allée Isengrin à Bourg-en-Bresse. L'allée Isengrin est une impasse qui donne sur le chemin du Moulin des Loups, lui-même parallèle à la route de Jasseron.

À bientôt !

Claude THÉVENON

PS : Si vous voulez participer à la table ronde le soir à 20h30, je vous propose d'apporter quelque chose à partager pour un buffet improvisé chez nous.

13 novembre vendredi

20h30

Ancienne Maison des syndicats, BOURG

## «Être enfant en Palestine ?»

### Regards croisés

Dans le contexte du conflit Israélo-palestinien, il est coutumier de parler d'occupation, d'annexion des terres, de colonisation, de destruction des maisons...

Ici, il s'agit de se questionner sur la place de l'enfant, quel droit, dans la logique «exister c'est résister». Les témoins qui reviennent de là-bas disent pourtant que «l'enfant est au centre de la vie palestinienne»

**La table ronde permettra de croiser les regards de membres de plusieurs associations :**

**AFPS : Marie-Jo Parbo**, pédiatre, a fait de fréquents séjours en Palestine. Entre besoins fondamentaux de l'enfant et destruction du milieu familial et social à cause du conflit. Analyse des difficultés.

**René Brendel**, tout juste de retour d'une mission en Palestine pour la cueillette des olives, apportera son témoignage à propos des enfants dans les villages ruraux.

**Artisans du Monde** : Jean Luc Roux envisage d'articuler plus généralement les différents droits (droits économiques, droits sociaux, droits politiques) et particulièrement ces différents droits appliqués aux enfants (la question du travail) et de voir en quoi ces droits en Palestine sont dépendants du respect du Droit International...

**Le CCFD** soutient des associations palestiniennes qui travaillent dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse : aide psychologique, culture, éducation, santé... Deux ou trois partenaires palestiniennes et israéliennes témoigneront de leur action menée auprès des jeunes et des enfants. Elles apporteront des informations complémentaires sur la situation à Gaza et les responsabilités en termes de crimes de guerre.

**Les Francas** : La directrice du centre de loisirs de Belfort interviendra à partir d'expériences d'échanges culturels entre jeunes français et palestiniens.

Après l'intervention des participants à la table ronde, il y aura un débat avec la salle. Une exposition de photos permettra une approche imagée du problème soulevé.

15 novembre dimanche

12 h

Ancienne Maison des syndicats, BOURG

Apéritif oriental et

## Repas palestinien

avec réservation :  
voir bulletin d'inscription  
formulaire joint

C'est la quatrième année que nous nous retrouvons pour un repas que nous appelons "palestinien". Pourquoi cette invitation ? Les raisons ne manquent pas.

Bien sûr, c'est une activité financière. Avec un prix de repas "normal", nous pouvons tout de même, grâce au bénévolat, aux dons de fournitures, de prêt de matériel... rassembler une somme pour notre aide en Palestine : culture des oliviers, modernisation des moulins coopératifs pour une production propre à l'exportation, bientôt sans doute remise en état d'adduction d'eau dans un village de Cisjordanie....

C'est aussi une manière de rendre présent le peuple palestinien chez nous avec sa culture : son art culinaire, sa musique, les témoignages de ceux qui "sont allés voir", la proposition de livres et revues, d'artisanat palestinien.

Et c'est une rencontre conviviale entre nous qui avons besoin de nous retrouver de temps en temps pour "fêter" notre action. Pour faire connaissance parfois, inviter des amis ou des membres de nos familles. Un moment tranquille pour partager des questions, des opinions, des suggestions.

Invitons largement. Plusieurs formulaires d'inscriptions sont joints à ce journal.

## Appel à tous !

Pour que les «2 jours pour la Palestine» soient une réussite, nous avons besoin d'être nombreux !

Vous pouvez participer de plusieurs façons :

- en faisant l'information dans vos réseaux de relations du programme de ces journées de ces deux jours.
- en vous inscrivant dans un atelier de préparation et d'animation.

Repas palestinien	Installation matérielle	Inscription au repas
<p><b>Contact :</b>  <i>Anita Brendel</i>            (04 74 42 62 46)  <i>Marie Fayolle,</i>  <i>Claude Thévenon</i></p> <p><b>Date de réunion</b> de bouclage  <b>mardi 3 novembre,</b>  <b>20 h, chez Claude Thévenon</b>  <b>(04 74 23 19 83)</b></p>	<p><b>Contact :</b>  <i>Jo Convert</i>            (04 74 30 50 70)  <i>Bernard Jaquinod</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• décoration</li> </ul> <p><i>Geneviève Maistre</i>            (04 74 23 34 28)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AFPS de l'Ain,              Maison de la Vie Associative, 2 bd Irène Joliot-Curie, 01002 Bourg-en-B.</li> </ul> <p>Si nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 04 74 21 37 14</li> <li>• 04 74 23 70 30</li> </ul> <p>Voir bulletin feuille jointe  <b>Mais ne tardez pas !</b></p>

### *Cadeaux ? Pensez Palestine...*

Une façon concrète d'aider les Palestiniens : acheter et offrir de l'artisanat (céramique, broderie...) ou de l'alimentaire, à la boutique «Artisans du Monde» av. Jean Jaurès à Bourg-en-Bresse.

L'AFPS aura également à votre disposition durant nos manifestations de novembre de l'huile d'olive palestinienne et de l'artisanat.

## Forum des voyageurs *Salle des fêtes de Treffort, 21 novembre de 17 à 21h30*

Dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale, à l'initiative du CCFD-Terre Solidaire, plusieurs associations se retrouveront à Treffort autour de Voyageurs et de leurs découvertes. L'AFPS tiendra un stand, avec le Collectif de l'Homme debout, Amnesty International, le MRJC, Arbre à musique, Artisans du Monde... participant au désir commun de connaître, collaborer et agir pour une terre solidaire et humaine.

Expositions, témoignages de voyageurs revenus du "Sud", apéritif dinatoire avec des produits équitables d'ici et d'ailleurs et une soirée autour de deux interventions sur le Bénin : des jeunes du MRJC qui reviennent de ce pays et Emma Mbongo, partenaire du CCFD, actrice du développement auprès des femmes et des enfants de son pays.

## Salah Hamouri...

### Prisonnier «oublié»...

#### *Mais pas de nous !*

Le 2 octobre, place de l'Hôtel de Ville de Bourg, nous étions près d'une centaine rassemblés en silence sous une grande photo de Salah. Dans son édition du 3/10 «Le Progrès» a relaté cet événement – photo à l'appui.

Durant l'été, le **comité Salah de l'Ain** s'est renforcé. Après une rencontre positive avec madame Goy-Chavent, sénateur, c'est une lettre commune signée de cette dernière et

de MM Mazuir (sénateur et Prés. du Cons. Gén.), Voisin (député) et Debat (maire de Bourg) qui a été adressée à tous les maires, conseillers généraux de l'Ain et conseillers régionaux Rhône-alpes leur demandant de rejoindre notre comité. C'est ainsi que 2 sénateurs, 1 député, 2 conseillers régionaux, 7 conseillers généraux, 24 maires et de nombreux autres élus de tous horizons politiques sont aujourd'hui à nos côtés pour que Salah ne soit pas oublié dans sa prison.

Car notre compatriote est depuis plus de 4 ans toujours enfermé, prisonnier de l'armée d'occupation israélienne, et malheureusement nos gouvernants ne se soucient pas beaucoup de son sort. Il est particulièrement attristant (scandaleux ?) que le Président de la République n'intervienne pas avec la vigueur qu'il sait montrer en d'autres circonstances et qu'il continue dans son refus de recevoir Denise Guidoux la maman « bressane » de Salah.

*Pour encourager Salah vous pouvez toujours lui envoyer un petit mot : **Salah Hamouri - Doar nah Guilboa – 10900 BEIT SHEAN - ISRAËL***

*Bernard JAQUINOD, coordonnateur départemental*



## SILENCE... ...Contre l'oubli...

### *Nos veilles continuent !*

C'est le vendredi 4 novembre 2005 que nous investissons pour la 1<sup>ère</sup> fois la place de la Mairie de Bourg en Bresse sur les coups de 18 heures, pour une demi heure de silence, avec distribution d'un tract. Depuis et sans interruption, chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois, nous sommes entre 35 et 100 à proclamer « en silence ! » que ***l'impunité devant la forfaiture d'Israël, ça suffit !***

Nous ne pensions pas alors que 49 mois plus tard nous serions encore présents -même lieu et même heure- la lassitude aidant, ou le conflit ayant enfin trouvé une issue positive...

Mais voilà ! Ni la Justice, ni le Droit, ni la Paix, n'ont triomphé face à la détermination des dirigeants israéliens de continuer leur politique suicidaire et brutale de colonisation, leur mépris du peuple palestinien qu'ils spolient, enferment, affament ou assassinent ; leur mépris aussi des décisions des instances internationales qui se renient elles mêmes en « se couchant » lamentablement devant un Etat « intouchable ».

Quant à nous, notre détermination en soutien aux Palestiniens demeure aussi forte et, décidés, nous la montrerons dès le 6 novembre prochain lors de notre veille mensuelle :

***Rendez vous à 18 heures précises  
et, pour marquer cette 5<sup>e</sup> année, venir avec des lumières.***

B J



*Violette Khoury, arabe israélienne de Nazareth à une de nos veilles à Bourg.  
"On parle aujourd'hui ouvertement de transférer les citoyens non juifs hors d'Israël."*



## Indispensable information

(suite)

Dans l'Info Action de mai 2009, j'ai écrit quelques lignes sur le nécessaire rôle de l'information pour comprendre le drame des Palestiniens, la Nakba, et surtout aider les autres à en prendre conscience.

En terminant, je proposais de citer quelques passages particulièrement significatifs, voire poignants du livre d'Ilan PAPPE (historien Israélien).

Dans la préface, il rappelle : « en mars 1948, elle (la politique sioniste) a pris l'initiative d'un nettoyage ethnique à l'échelle du pays ».

Une fois la décision prise, il a fallu six mois pour l'appliquer. Quand tout a été fini, près de 800 000 personnes – plus de la moitié de la population indigène de Palestine – avaient été déracinées, 531 villages détruits, 11 quartiers vidés de leurs habitants. Le plan décidé le 10 mars 1948, et surtout sa mise en œuvre systématique au cours des mois suivants, ont été un cas clair et net de ce « nettoyage ethnique » que le droit international actuel considère **comme un crime contre l'humanité.**

« Au-delà des chiffres, le plus stupéfiant dans le cas de la Palestine, est l'abîme entre réalité et représentation. Il est bien difficile de comprendre et d'ailleurs d'expliquer pourquoi un crime perpétré à l'époque moderne et dans une conjoncture historique qui garantissait la présence de journalistes étrangers et d'observateurs de l'ONU, a pu être si totalement ignoré ».

### **"Le nettoyage ethnique de la Palestine"**

d'Ilan PAPPE  
Notes de lecture

On peut rapprocher ce qui est dit là d'un épisode tragique de la guerre du Vietnam : le massacre, le 16 mars 1968, de plus de 500 habitants du village de My Lai, au sud Vietnam, qui une fois connu aux États Unis, a fortement ébranlé l'opinion américaine, provoqué des manifestations anti-guerre, etc... (cf le documentaire de France 5 « Les fonctions de My Lai en avril 2009 »).

Combien y a-t-il eu de « My Lai » en Palestine sans que cela émeuve, ni aux États-Unis, ni en Europe ?

Voilà quelques citations marquantes du livre d'Ilan PAPPE.

### **Des villages détruits**

« Les voyageurs étrangers remarquaient souvent ce village pour la beauté naturelle de son site. Les troupes juives l'attaqueront le 18 décembre 1947 et firent sauter au hasard des maisons en pleine nuit, alors que leurs occupants dormaient encore. Quinze villageois, dont 5 enfants furent tués. » (page 88)

« Le 9 avril 1948, les forces juives occupèrent le village de Deir Yassin... »

« Quand il firent irruption dans le village, les soldats arrosèrent les maisons à la mitrailleuse tuant de nombreux habitants. »

Les villageois restants furent rassemblés en un même lieu et assassinés de sang froid, leurs corps odieusement traités, plusieurs femmes violées, puis tuées !... Il y avait trente bébés parmi les morts de Deir Yassin. »

Le message ? «Avertir tous les Palestiniens qu'un sort semblable les attendait s'ils refusaient d'abandonner leurs maisons et de s'enfuir...» (page 128)

## Les villes attaquées également

«La nouvelle politique visait aussi les espaces urbains de Palestine et Haïfa fut choisie comme première cible... Les 75 000 Palestiniens de la ville furent soumis à une campagne de terreur... Les soldats faisaient dévaler des barils bourrés d'explosifs et d'énormes boules d'acier dans les quartiers résidentiels arabes, ils versaient dans les rues un mélange d'huile et de fioul, puis mettaient le feu. Quand les habitants palestiniens, pris de panique, sortaient précipitamment de leurs maisons... ils étaient fauchés à la mitrailleuse». (page 89)

Enfin, la Shoah vient à peine de prendre fin et les soldats israéliens répètent les crimes des nazis ! à peine imaginable.

«Quand les exactions et les exécutions dans le village ont pris fin, deux Palestiniens ont reçu l'ordre de creuser des fosses communes... (pour enterrer les cadavres)

Plusieurs autres Palestiniens ayant travaillé à creuser les fosses communes ont parlé du moment horrible où ils ont compris

qu'on allait les tuer aussi...» (page 183)

«Ben Gourion a agité la main dans un geste qui voulait dire : «chassez-les !»

«Les habitants des deux villes ont été contraints de marcher, sans eau ni nourriture jusqu'en Cisjordanie, et beaucoup sont morts de soif et de faim en chemin... Là encore, on se pose inévitablement la question : trois ans après l'Holocauste, qu'est-ce qui venait à l'esprit des Juifs qui regardaient passer ces malheureux ? » (page 222)

Bien d'autres sources peuvent nous aider à convaincre de plus en plus autour de nous. Exemples :

+ le texte, toujours disponible, d'une récente conférence de Jean-Marc Gerlier, le 9.01.2009 «Le conflit israélo-palestinien».

+ un récent livre d'Elie Barnavi, historien, ancien ambassadeur d'Israël en France «Aujourd'hui ou peut être jamais. Pour une paix américaine au Proche-Orient ». Interviewé sur France Inter il y a quelques jours, il a dit certaines choses qu'on ne saurait mieux dire ! à mon avis...

Dans le papier précédent, j'avais déjà cité Yehuda Lancry, aussi ancien ambassadeur d'Israël en France !

On pourrait presque croire que leur séjour en France leur ouvre les yeux ! ?

Puissent ces quelques lignes nous aider à convaincre autour de nous tous ceux qui, mal informés, sont encore incrédules voire hostiles, face au drame de la Palestine.

René NAMBOTIN

## Invitez vos amis !

### Bulletin d'inscription au repas solidaire palestinien

**Dimanche 15 novembre - 12h30 - Anc. Maison des syndicats, Bourg**

À renvoyer (avec le règlement à l'ordre de l'AFPS de l'Ain) avant le **7 novembre**.

AFPS de l'Ain, Maison de la vie associative, 2 bd Irène Joliot-Curie, 01112 Bourg-en-Bresse

.....  
Monsieur, Madame.....

participera au repas palestinien du 15 novembre à 12h30.

• Nombre de personnes..... X 15 € = .....€  
(tarif réduit pour les enfants, à voir sur place)

• Don pour la campagne «Eau potable» .....€

.....  
Monsieur, Madame.....

participera au repas palestinien du 15 novembre à 12h30.

• Nombre de personnes..... X 15 € = .....€  
(tarif réduit pour les enfants, à voir sur place)

• Don pour la campagne «Eau potable» .....€

## Invitez vos amis !

### Bulletin d'inscription au repas solidaire palestinien

**Dimanche 15 novembre - 12h30 - Maison des syndicats, Bourg**

À renvoyer (avec le règlement à l'ordre de l'AFPS de l'Ain) avant le **7 novembre**.

AFPS de l'Ain, Maison de la vie associative, 2 bd Irène Joliot-Curie, 01112 Bourg-en-Bresse

.....  
Monsieur, Madame.....

participera au repas palestinien du 15 novembre à 12h30.

• Nombre de personnes..... X 15 € = .....€  
(tarif réduit pour les enfants, à voir sur place)

• Don pour la campagne «Eau potable» .....€

.....  
Monsieur, Madame.....

participera au repas palestinien du 15 novembre à 12h30.

• Nombre de personnes..... X 15 € = .....€  
(tarif réduit pour les enfants, à voir sur place)

• Don pour la campagne «Eau potable» .....€

# Invitez vos amis !

## Bulletin d'inscription au repas solidaire palestinien

**Dimanche 15 novembre - 12h30 - Anc. Maison des syndicats, Bourg**

À renvoyer (avec le règlement à l'ordre de l'AFPS de l'Ain) avant le **7 novembre**.

*AFPS de l'Ain, Maison de la vie associative, 2 bd Irène Joliot-Curie, 01112 Bourg-en-Bresse*

.....  
Monsieur, Madame.....

participera au repas palestinien du 15 novembre à 12h30.

• Nombre de personnes..... X 15 € = .....€

(tarif réduit pour les enfants, à voir sur place)

• Don pour la campagne «Eau potable» .....€

.....  
Monsieur, Madame.....

participera au repas palestinien du 15 novembre à 12h30.

• Nombre de personnes..... X 15 € = .....€

(tarif réduit pour les enfants, à voir sur place)

• Don pour la campagne «Eau potable» .....€

# Invitez vos amis !

## Bulletin d'inscription au repas solidaire palestinien

**Dimanche 15 novembre - 12h30 - Anc. Maison des syndicats, Bourg**

À renvoyer (avec le règlement à l'ordre de l'AFPS de l'Ain) avant le **7 novembre**.

*AFPS de l'Ain, Maison de la vie associative, 2 bd Irène Joliot-Curie, 01112 Bourg-en-Bresse*

.....  
Monsieur, Madame.....

participera au repas palestinien du 15 novembre à 12h30.

• Nombre de personnes..... X 15 € = .....€

(tarif réduit pour les enfants, à voir sur place)

• Don pour la campagne «Eau potable» .....€

.....  
Monsieur, Madame.....

participera au repas palestinien du 15 novembre à 12h30.

• Nombre de personnes..... X 15 € = .....€

(tarif réduit pour les enfants, à voir sur place)

• Don pour la campagne «Eau potable» .....€

*L'émigré a chargé sur son dos ce qu'il a pu prendre  
et il est parti.*

*Tu as pleuré au long des nuits, pleuré en silence  
les yeux grands ouverts sur la fosse des ténêbres.*

*Tu ne comprenais pas, et ton petit non plus ne savait pas  
que sa chemise râpée, tant qu'elle battrait au vent  
de la peine et de la détresse  
avec elle battrait aussi le drapeau du retour.*

*Dis-lui que la force qui pousse la vie  
à sortir de la graine semée  
est plus dure que le roc.*

*Dis-lui que nos racines  
plongent loin dans le sein de cette terre  
et que nos chemins râpés  
tant qu'elle battra au vent  
avec battra aussi le drapeau du retour.*      *Qsamih Al-Qasim*

## Des voix qu'il convient d'entendre et de soutenir...

L'activité militante de soutien au peuple palestinien nous semble souvent difficile par son peu d'échos. Or l'actualité nous montre que des voix se font entendre et que l'ONU, qui jusque-là est restée bien souvent silencieuse, vient de publier un rapport de commission d'enquête accablant pour la politique Israélienne. Ce rapport accuse l'armée d'avoir commis des crimes de guerre et contre l'humanité à GAZA. Il montre, preuves solides à l'appui, que de nombreuses violations, du droit international à la fois humanitaire et des droits de l'homme, ont été commises par Israël lors de l'opération militaire de décembre/janvier 2009. Le rapport cite des meurtres délibérés ; la volonté de causer des souffrances à des personnes, de détruire des sites industriels, des installations d'eau ; l'usage de civils palestiniens comme boucliers humains. La commission a enquêté sur 36 faits non liés aux combats mais à des politiques délibérées : par exemple, le bombardement d'une mosquée pendant une prière, le bombardement de l'agence de l'ONU dont les Israéliens connaissent l'inviolabilité... Les combattants palestiniens sont aussi dénoncés quand ils tirent des roquettes de façon aveugle contre la



population civile israélienne. Il importe ici de rappeler que la guerre contre Gaza a fait des milliers de morts et de victimes civiles.

Cette commission d'enquête menace Israël de transmettre le dossier au procureur de la cour pénale internationale de La Haye si dans les 6 mois, celui-ci n'a pas mené des enquêtes indépendantes concernant les crimes commis par son armée.

Bien entendu, Israël tente, comme à l'accoutumé, de faire pression pour enterrer ce document.

Quant à la France, le porte parole du Quai d'Orsay estime que les faits reprochés sont d'une telle gravité, qu'il convient de prendre le temps d'étudier ce document avant de se prononcer !

Plusieurs ONG exigent comme l'AFPS des suites judiciaires et condamne l'impunité dont bénéficie la guerre de colonisation israélienne.

*Michelle COLTICE*